LES ECHOS DE SAINT-MAURICE Edition numérique

Recteurs

Dans Echos de Saint-Maurice, 1995, tome 90a, p. 9-11

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Au Collège

Recteurs

La Rédaction

A l'occasion des changements au rectorat du Collège de l'Abbaye, la Rédaction des *Echos* se borne à publier les lettre et communiqué de presse qui permettront à nos lecteurs de reconstituer une chronique succincte de ces derniers mois à propos de la direction de notre établissement scolaire.

· Le départ du chanoine André Altermatt

Lettre de Monseigneur Henri Salina, évêque, abbé de Saint-Maurice, aux professeurs et collaborateurs du Collège.

Saint-Maurice, le 4 janvier 1995

Mesdames et Messieurs les Professeurs du Collège, Mesdames et Messieurs les Collaborateurs,

Mon confrère, Monsieur le Recteur André Altermatt, m'a communiqué par une lettre du 30 novembre 1994, sa ferme décision de quitter l'Abbaye de Saint-Maurice.

C'est le fruit d'un «cheminement spirituel et intellectuel de plusieurs mois...» et un «choix de la vérité... en conscience». Je n'ai pas été associé à cette réflexion.

J'ai donc pris acte de cette décision avec une très grande peine. Et en conscience aussi, au vu de nos Constitutions abbatiales et après avoir pris l'avis de mon Conseil, après mûres réflexions, j'ai estimé que mon

confrère ne peut plus assumer, avec effet immédiat, ses mandats abbatiaux de Conseiller, de Recteur et de Vicaire judiciaire.

Monsieur le Conseiller d'Etat Serge Sierro a été mis au courant de cette situation dès le 27 décembre 1994. Avec le Conseil abbatial et en lien avec le DIP, nous pensons devoir nommer, à titre intérimaire, un «chargé des affaires courantes du Rectorat», cela pour parer au plus pressé. Cette désignation interviendra ces prochains jours.

Une désignation de Recteur ne pourra intervenir probablement que dans les mois qui viennent, en lien avec le DIP.

Il est des événements qu'il faut vivre avec tact et délicatesse : la situation actuelle génère évidemment des souffrances de part et d'autre, chez notre confrère et en notre Communauté abbatiale et en celle du Collège. Il y aura probablement de l'étonnement aussi, et des questions. Je souhaite profondément que la charité ne soit en aucun cas blessée.

Je saisis l'occasion de ces lignes pour vous remercier de votre engagement et de votre collaboration. En ce moment délicat, je vous espère aussi «artisans de la paix!» Votre franche et amicale collaboration doit aider à trouver la meilleure solution en la présente situation.

Un communiqué de presse paraîtra vendredi 6 janvier 1995.

Je reste à votre disposition pour tout entretien que vous jugeriez profitable.

Et tout de même et malgré tout, je dis à tous

Meilleure Année possible en 1995!

Henri Salina Abbé de Saint-Maurice

L'intérim

En lien avec le Département de l'Instruction Publique, l'Abbé en son Conseil a nommé «Recteur intérimaire» Monsieur le chanoine Claude Martin, qui avait occupé la charge de Recteur durant 26 ans. M. Martin est chargé de mener à bien l'année scolaire 1994-1995 et de préparer l'année scolaire 1995-1996.

Une nouvelle équipe rectorale

Communiqué de presse de Monseigneur Henri Salina, évêque, abbé de Saint-Maurice.

Saint-Maurice, le 28 avril 1995

La Chancellerie d'Etat a communiqué à l'Abbaye de Saint-Maurice:

«Aux termes de la Loi sur l'Instruction Publique, du règlement d'organisation des Collèges cantonaux et de la Convention liant l'Etat du Valais et l'Abbaye de Saint-Maurice,

Le Conseil d'Etat a nommé, en sa séance du 26 avril 1995 et sur présentation de l'Abbaye

- Monsieur le chanoine Guy Luisier, Recteur du Collège,
- Monsieur le chanoine Jean-Paul Amoos, Pro-Recteur.»

Le chanoine Guy Luisier, de Saillon (VS), est né en 1961; licencié en théologie et licencié en lettres; professeur au Collège et préfet à l'Internat.

Le chanoine Jean-Paul Amoos, de Venthône (VS), est né en 1942; licencié en théologie; professeur, aumônier du Collège.

Il leur sera adjoint comme «Administrateur», Monsieur le chanoine Franco Bernasconi.

L'Abbaye de Saint-Maurice exprime ses sentiments de reconnaissance, pour son dévouement, à Monsieur Etienne Erard, Pro-Recteur, arrivé au terme de son mandat de quatre ans.

La nouvelle Direction entrera en fonction au début de l'année scolaire 1995-1996.

Henri Salina, Abbé de Saint-Maurice